

Section Ile de France

Du samedi 24 sept^{bre} au samedi 1 octobre 2022

Tél. >> 01 46 07 56 65

Courriel >> atc-idf@atc-routesdumonde.com

8 jours / 7 nuits

À partir de **1 240 €** par personne --- minimum 15 -- maximum 24

(programme répondant aux conditions de l'article R211-4 du Code du Tourisme)

Majorque est une destination « nature », authentique et pleine de charme qui bénéficie de 300 jours d'ensoleillement par an, réputée pour ses criques aux eaux turquoise.

L'intérieur des terres est très « agricole » : vous y verrez de nombreuses plantations d'amandiers, de caroubiers, d'oliviers et des vignobles.

Mais c'est aussi une destination culturelle avec ses châteaux, sanctuaires, cathédrales ainsi que ses musées. Vous découvrirez l'île hors des sentiers battus.



Cathédrale de Palma

photo ATC

Points forts :

- Palma de Majorque, Valldemossa
- Les grottes des Hams
- Un seul hôtel 'all inclusive' en bord de mer
- Visite d'une fabrique de perles
- Visite d'une ferme d'aloë vera

Programme

Jour 1 – Samedi 24 septembre --- PARIS – PALMA

Rendez-vous des participants à l'aéroport de Paris. Accueil par l'accompagnateur - **début du service ATC** - Formalités d'enregistrement et d'embarquement puis envol à destination de Palma.

Transfert et installation à l'hôtel PALIA DOLCE FARNIENTE 3* au sud-est de l'île.

Temps libre pour la détente (en fonction des horaires de vol).

Dîner et nuit à l'hôtel.

Jour 2 – Dimanche 25 septembre --- Majorque hors des sentiers battus

En partant de l'hôtel, vous prendrez la route pour visiter **Artà**, village médiéval avec son marché. Puis, destination Santa Margalida où vous visiterez une **ferme d'Aloë Vera** (plantation, explication de la réalisation des cosmétiques et dégustation d'une boisson à base d'aloë vera).

Déjeuner dans un restaurant typique à **Sineu**. Vous ferez le prochain arrêt à **Els Calderers**, une "possession" (propriété seigneuriale) du 18^{ème} siècle, où tous les métiers et artisanat majorquin de l'époque y sont représentés. Vous pourrez vous promener dans ses jardins et voir de nombreux animaux. Pour finir l'après-midi, destination **Montuïri** pour visiter une **fabrique de perles** (démonstration et explication de la réalisation de la véritable perle de Majorque).

Retour à l'hôtel en fin d'après-midi.

Dîner et nuit à l'hôtel.

Jour 3 – Lundi 26 septembre – Grottes des Hams

Les fameuses **Grottes des Hams** découvertes par Pedro Caldentey en 1905 sont célèbres par leurs formations arborescentes très particulières et par leur magnifique lac souterrain, *La Mer de Venise*. Elles conservent leur primitive et diaphane pureté.

Arrêt et temps libre à **Porto Cristo**, ancien village de pêcheurs

Retour à l'hôtel pour le **déjeuner**. Après-midi libre.

Dîner et nuit à l'hôtel.

Jour 4 – Mardi 27 septembre -- Journée libre

Journée libre en formule tout compris à l'hôtel (*plage à 70m, et village*).

Dîner et nuit à l'hôtel.

Jour 5 – Mercredi 28 septembre -- PALMA et VALLDEMOSSA

Départ vers Palma avec un premier arrêt au **Château de Bellver**, ancien fort militaire surplombant la mer, d'où on découvre une magnifique vue panoramique de la ville. Puis, **visite guidée de la Cathédrale de Palma** (*joyau gothique du 13^{ème} siècle*) et des vieux quartiers de la capitale, flanqués d'élégantes façades de palais, de vieilles demeures et d'édifices publics d'une grande valeur artistique.

Déjeuner dans un restaurant local.



Valldemossa

Photo ATC

Puis, visite de **Valldemossa** (*photo*), un des villages les plus jolis et mieux conservés de Majorque, qui se trouve à 400 mètres d'altitude, dans un paysage de terrasses en pierre et d'oliviers centenaires dominés par les montagnes.

Ce village tranquille est entré dans la légende depuis l'installation de Frédéric Chopin et de George Sand dans la Chartreuse de Valldemossa au cours de l'hiver 1839.

Visite de la **Chartreuse**, laquelle se détache au milieu d'une végétation luxuriante, avec ses rosiers grimpants et merveilleux géraniums.

Retour à l'hôtel en fin d'après-midi.

Dîner et nuit à l'hôtel.

Jour 6 – Jeudi 29 septembre – Ermitage de BONANY – PETRA et ses caves à vin

La journée débute par la visite du **sanctuaire de Bonany** (*Bonne Année*). Il se situe au sommet d'une colline de 317m d'altitude et offre au visiteur une belle vue sur le nord et le nord est de Majorque. L'accès au Puig de Bonany se fait depuis le village de Petra par une petite route, de 4 km de longueur. On y entre par un portail et une allée bordée de cyprès et de palmiers. Le sanctuaire comprend une église et des logements, qui furent habités par les ermites et qui servent aujourd'hui de chambres d'hôtes.

Puis, visite guidée des **caves à vin de Miguel Oliver** en commençant par la plus antique, située dans le centre du village pittoresque de **Petra**. C'est un édifice de grande beauté architecturale construit en 1868 et récemment restauré. Ensuite, la nouvelle cave entourée par ses vignobles, dans laquelle nous pourrions voir de première main le travail réalisé tant dans une vigne comme dans le cellier et où nous recevrons une ample explication de l'histoire de la famille avec ses plus de 100 ans d'engagement et de passion dans le monde du vin et de son processus d'élaboration. Une dégustation clôturera la visite.

Retour à l'hôtel pour le **déjeuner**. Après-midi libre.

Dîner et nuit à l'hôtel.

Jour 7 – Vendredi 30 septembre -- Journée libre

Journée libre en formule tout compris à l'hôtel (*plage à 70m, et village*).

Dîner et nuit à l'hôtel.

Jour 8 – Samedi 1 octobre -- PALMA – PARIS

Temps libre selon l'horaire du vol retour. Transfert à l'aéroport, formalités d'enregistrement et d'embarquement puis envol à destination de Paris. Assistance à la livraison des bagages. **Fin du service ATC.**

L'ordre des journées pourra être modifié en fonction des impératifs locaux

Prix du séjour

Prix par personne : 1 290 € de 15 à 19 participants -- **1 240 €** à partir de 20 participants

Ces prix sont calculés à la date du 1 septembre 2021. Conformément aux articles L211-2, R211-8 & R211-9 du Code du Tourisme, les prix prévus au contrat sont révisables à la hausse comme à la baisse, pour tenir compte des variations du coût des transports, des redevances, taxes et des taux de change. Vous serez informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ pour des séjours de plus de 6 jours. Ces prix sont calculés sur un nombre minimum de participants. Si celui-ci n'est pas atteint, ATC Routes du monde proposera au voyageur un avenant au contrat précisant le nouveau prix par personne.

Le prix comprend :

- Le transport aérien Paris-Palma Aller-Retour sur vol direct Air France/Air Europa
- Les taxes aéroport et redevances
- Un bagage en soute 15 kg
- Les transferts aéroport-hôtel-aéroport à Majorque, en autocar avec assistance francophone
- Le logement base chambre double (7 nuits) en Hôtel PALIA DOLCE FARNIENTE 3* Normes locales
- La pension complète à l'hôtel en formule tout compris
- Toutes les visites et excursions mentionnées au programme en autocar privé et climatisé avec guide francophone
- Les déjeuners prévus en excursions
- L'assurance assistance - rapatriement
- L'assistance et l'accompagnement ATC
- Les pourboires usuels.

Le prix ne comprend pas :

- Le supplément chambre individuelle : **200 €** par personne
 - Les dépenses personnelles, les visites non prévues,
 - Les boissons en dehors des forfaits boissons inclus
 - Les frais d'acheminement jusqu'à l'aéroport de Paris
 - L'assurance facultative : Annulation - Interruption de séjour - Bagages - Assistance médicale liée aux risques COVID >> **3.00% par personne du prix total du voyage (minimum 10 € / personne), à souscrire lors de l'inscription au voyage**
 - L'adhésion annuelle pour 2020 : **30 €** pour les cheminots (*actifs, ayants droits, retraités...*)
- Pour les autres catégories d'adhérents : **34 €**, plus **5 €** de frais de dossier (*perçus à chaque voyage ou séjour*).

Informations pratiques

Assurances

ATC Routes du Monde recommande de souscrire l'assurance optionnelle couvrant l'annulation, l'interruption de séjour, les Bagages, l'assistance médicale liée aux risques COVID au moment de l'inscription.

Le partenaire d'ATC Routes du Monde est AXA Assistance. Les conditions d'assurance sont remises au voyageur sur sa demande.

Transports

Aériens >> Les horaires seront précisés en temps utile avant le début du voyage, conformément à l'article L211-10 du Code du Tourisme. Les documents nécessaires vous seront remis, avec les informations sur les heures de départ des correspondances et d'arrivée.

Le prix des taxes aériennes ne dépend pas de notre politique tarifaire. Elles peuvent augmenter sans préavis.

Terrestres >> Pour rejoindre ou quitter l'aéroport, faites-vous confirmer le départ ferme du voyage avant de réserver dans un TGV ou un hôtel. Jusqu'à nouvel ordre, le port du masque est obligatoire dans les gares et les aéroports ainsi qu'à bord des trains (France).

Hébergement

Les participants inscrits en chambre double à partager devront acquitter le supplément chambre individuelle dans le cas où ne se présenterait aucune autre personne pour partager la même chambre (*se reporter à nos conditions particulières de vente, rubriques « prix forfaitaire – chambre à partager »*).

Nombre de participants : minimum 15 – maximum 24

Vous serez rattaché à un groupe ATC de 24 voyageurs approximativement, sous réserve de réunir le nombre minimum de participants requis pour ce voyage soit 15 personnes.

Personnes à mobilité réduite

Le nombre de visites et de transferts nécessite d'avoir une bonne mobilité. Ce voyage, qui prévoit quelques marches à pied lors des visites, est déconseillé aux personnes à mobilité réduite.

Formalités

Police & Santé >> Pour les conditions, le voyageur se référera au programme communiqué lors de l'inscription. ATC ROUTES DU MONDE vous confirmera l'ensemble des formalités spécifiques à respecter dans le cadre de la « *convocation de départ* » qui vous sera envoyée **une quinzaine de jours avant le départ**.

En cas de modifications substantielles de ces formalités après l'envoi de cette convocation, les participants seront informés par mail (**veillez à surveiller vos messageries régulièrement avant le départ**). **Il vous appartiendra de vous conformer à ces formalités**. En cas de refus, ATC ROUTES DU MONDE ne pourra pas être tenue pour responsable et aucun remboursement ne pourra être exigé.

Passeport, ou Carte nationale d'Identité (*date de validité non dépassée*). Dès réception de votre contrat d'inscription, vous voudrez bien nous envoyer la photocopie du document (*2^{ème} double page pour le passeport, recto verso pour la CI*). **Attention**, l'Espagne n'accepte pas les CI entre 10 et 15 ans.

Pour plus de précisions sur l'Espagne et Les Baléares, vous pouvez consulter les sites internet :

« www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs » et www.sante.gouv.fr

Les informations ci-dessus sont communiquées selon les données disponibles à la date d'établissement du programme du voyage. Nous conseillons de consulter, jusqu'au jour du départ, les sites indiqués ci-dessus, et de vous inscrire sur le site **ARIANE** : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

Les non-ressortissants français ou les bi-nationaux sont invités à consulter le consulat ou l'ambassade.

Entrée en vigueur du passe sanitaire

Conformément aux annonces gouvernementales, à partir du mercredi 21 juillet 2021, le passe sanitaire est obligatoire. Le « **passe sanitaire** » consiste en la présentation, numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier, d'une preuve sanitaire à jour : vaccination complète ou test négatif de moins de 48h ou un test RT-PCR/antigénique positif attestant du rétablissement de la covid-19 (datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois). Depuis le 27 mai 2021, toutes les personnes vaccinées, peuvent récupérer leur attestation de vaccination sur le téléservice de l'Assurance Maladie <https://attestation-vaccin.ameli.fr>. Par ailleurs, n'importe quel professionnel de santé peut retrouver une attestation de vaccination et l'imprimer si une personne le demande.

Ce passe sanitaire est exigé en France pour l'emprunt des trains de long parcours (TGV...). Vous devez être en possession du passe sanitaire européen pour voyager. Les voyageurs européens devront présenter le "QR code" du certificat à la police aux frontières. Pour le retour en France, ils doivent joindre une déclaration sur l'honneur sur l'absence de symptômes du Coronavirus. **Il est de votre responsabilité de vous informer au préalable sur les éventuelles restrictions et conditions de retour en France. Dans tous les cas, la réalisation des tests RT-PCR à destination et pour le retour en France relève de la responsabilité du voyageur, et son coût reste à sa charge.**

Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations du gouvernement concernant le passe sanitaire sur <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/pass-sanitaire>.

Autres informations utiles

Décalage horaire : pas de décalage horaire avec Paris

Prévoir >> de bonnes chaussures de marche, des vêtements pour tous les temps, une pharmacie personnelle, un maillot de bain.

Penser à vous munir de la carte européenne d'assurance maladie.

Inscriptions

Nombre de participants >> minimum 15 – maximum 24

Règlement

Acompte à l'inscription >>> **30 %** du montant total du voyage par personne – (*possibilité de payer en 3 fois par carte bancaire ou chèque à l'ordre de l'ATC*). Fournir les coordonnées des personnes à aviser.

Solde >>> **1 mois avant le départ sans rappel de notre part**.

Conditions particulières de vente

Nos conditions particulières sont annexées au programme, accompagnées également du formulaire d'information standard sur les droits du voyageur à forfait. Pour ce voyage, les conditions d'annulation sont celles de notre prestataire. Il sera retenu, par personne :

- Entre 119 et 60 jours du départ >> 20 % du prix du voyage (*minimum 100 €*)
- Entre 59 et 31 jours du départ >> 50 % du prix du voyage
- Entre 30 et 15 jours du départ >> 75 % du prix du voyage
- A moins de 15 jours du départ ou non-présentation au départ >> 100% du prix du voyage.

Où et comment vous inscrire

– à la Section Ile de France :

- soit par correspondance : 9 rue du Château-Landon – 75010 Paris

- soit sur rendez-vous (*44 rue Louis Blanc – 75010 Paris*), en principe du lundi au jeudi (9-12 & 14-17h)

– par Courriel : atc-idf@atc-routesdumonde.com ou boutique-atc@atc-routesdumonde.com ou à toute autre section de Province (*adresses sur notre dernière brochure*)

– par Internet, sur le site : www.atc-routesdumonde.com
